



La Banque Laurentienne du Canada hausse son taux préférentiel

Montréal, 25 janvier 2023 – La Banque Laurentienne du Canada (TSX :LB) annonce qu'elle hausse son taux préférentiel, ainsi que celui de B2B Banque, de 25 points de base, soit de 6,45 % à 6,70 %, et ce, à compter du 26 janvier 2023.

-30-

À propos de la Banque Laurentienne du Canada

À la Banque Laurentienne, nous croyons que nous pouvons changer l'expérience bancaire pour le mieux. En voyant au-delà des chiffres.

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne aide les familles, les entreprises et les collectivités à prospérer. Aujourd'hui, nous comptons près de 3 000 employés qui travaillent ensemble, comme une seule équipe, pour offrir une vaste gamme de services financiers et de solutions axée sur le conseil à nos clients partout au Canada et aux États-Unis. Nous protégeons, gérons et faisons croître un actif au bilan de 50,7 milliards \$, de même que des actifs administrés de 27,2 milliards \$.

Nous obtenons des résultats en plaçant nos clients au premier plan, en faisant le meilleur choix, en agissant avec courage et en croyant que chacun a sa place.

Renseignements :

Merick Seguin
Conseiller principal, Relations avec les médias
Banque Laurentienne du Canada
Cellulaire : 514 451-3201
merick.seguin@banquelaurentienne.ca